



Communiqué conjoint

Conformément à l'Accord Tripartite entre les Gouvernements de la République du Tchad, le Gouvernement de la République du Soudan et le HCR régissant le rapatriement volontaire des réfugiés Soudanais vivant au Tchad, le Groupe de Travail Technique de la Commission Tripartite s'est réuni à N'Djamena les 25 et 26 janvier 2018 pour finaliser le Plan Opérationnel relatif à la mise en œuvre pratique du mouvement de retour.

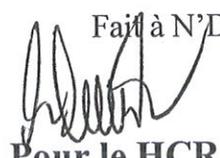
Des officiels des deux Gouvernements concernés, la Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) au Tchad et ceux de l'Office du Commissariat des Réfugiés (COR) au Soudan ainsi que les délégués du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Tchad et au Soudan ont participé à cette rencontre.

Le Plan d'Opérations sera le guide standard pour les parties et partenaires pertinents dans la mise en œuvre du programme de retour. Entre autres détails, il contient des informations sur notamment le nombre de réfugiés Soudanais qui seront assistés pour le retour en 2018 ; les types et niveaux d'assistance qu'ils vont recevoir ainsi que les aspects logistiques incluant les points de départ et de réception ; les points d'entrée à la frontière et les modalités d'aide aux personnes à besoin spécifique. Selon les résultats du sondage sur les intentions de retour, il est prévu d'assister 20,000 réfugiés Soudanais à retourner chez eux au cours de cette année. Dans l'hypothèse où ce nombre venait à accroître, les réfugiés additionnels qui auront exprimé leur volonté de retourner au Soudan seront aussi assistés.

Il est prévu de commencer cette opération le 1^{er} mars 2018 et pour cela des fonds devront urgemment être mobilisés.

Fait à N'Djamena, le 26 janvier 2018


Pour le Gouvernement
du Tchad


Pour le HCR


Pour le Gouvernement
du Soudan



Joint Communiqué

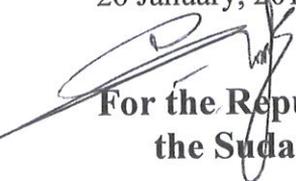
In accordance with the Tripartite Agreement between the Governments of the Republic of the Sudan and the Republic of Chad and UNHCR regulating the voluntary repatriation of Sudanese refugees living in Chad, the Tripartite Technical Working Group of the Tripartite Commission met in N'Djamena on 25 and 26 January, 2018 and finalized the Operations Plan for the practical implementation of the return movement.

The meeting was attended by Government officials from the National Commission for the Reception and Reintegration of Refugees and Repatriates (CNARR) in Chad and the Office of the Commissioner for Refugees (COR) in the Sudan as well as representatives from the Offices of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) in Chad and the Sudan.

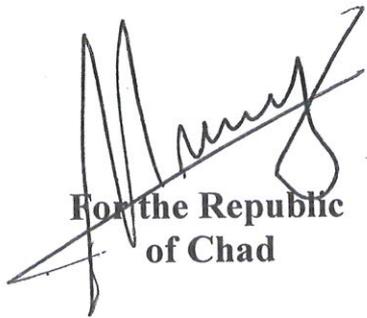
The Operations Plan will serve as a blueprint for the practical implementation of the voluntary return programme for all parties and relevant partners involved in the operation. Among other things, the Plan sets out estimated numbers of refugees who will be assisted to return during 2018; types and levels of reintegration assistance; as well as logistical aspects such as departure and reception points; border entry points and care for individuals with special needs. Based on Return Intention Surveys, it is estimated that around 20,000 Sudanese refugees will decide to return home this year. This planning figure may increase, and if it does, all additional refugees expressing the wish to return will be assisted to do so.

It is planned to begin this operation by the 1st of March 2018 and for this purpose, funds need to be mobilized urgently.

Done at N'Djamena
26 January, 2018


For the Republic of
the Sudan


For UNHCR


For the Republic
of Chad